

Les élus valaisans touche

TRANSPARENCE Comme le Parlement fédéral, la délégation valaisanne se déchire sur la transparence des liens d'intérêts. De la gauche au centre, les élus souhaitent une meilleure information du public, alors que la droite estime que les règles sont suffisantes.

TEXTE ALEXANDRE.BENEY@LENOUVELLISTE.CH

Marianne Maret (PDC)

→ Liens d'intérêts: 2

→ Rémunéré: 1

→ Rémunération par an: Environ 4000 francs

→ Explications: En tant que présidente de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne, elle perçoit une rémunération d'environ 4000 francs par an. Elle est aussi vice-présidente du conseil de fondation de la Tour Stockalper de Gondo, un mandat non rémunéré.



Jean-Luc Addor (UDC)

→ Liens d'intérêts: 6

→ Rémunéré: 1

→ Rémunération par an: Non divulguée

→ Explications: Il perçoit une rémunération pour la présidence suisse de ProTell, société pour un droit libéral sur les armes, mais n'en précise pas le montant. Il explique s'en tenir au droit en vigueur et estime que «l'indication des différents mandats et de leur caractère rémunéré ou non sont des informations suffisantes pour apprécier l'indépendance des uns et des autres». Parmi ses autres mandats, il y a la présidence du conseil d'administration de son cabinet d'avocats, constitué en société anonyme. Il n'y est pas rémunéré à ce titre mais en tant que salarié de l'étude.



Philipp Matthias Bregy (PDC)

→ Liens d'intérêts: 9

→ Rémunérés: 7

→ Rémunération par an: 56 000 francs

→ Explications: Il vient de reprendre un siège au conseil d'administration d'Energiedienst Holding, pour 42 000 francs par an, et rentre au conseil d'administration de Enalpin AG, pour 12 000 francs. Il est président central de la société canine Redog, avec 8000 francs. La vice-présidence de la section valaisanne du TCS lui ramène 6000 francs. Il touche 1000 francs pour le conseil de la Fondation valaisanne de probation. Il remettra cette année la présidence de l'école de musique AMO (2500 francs), et son siège au conseil d'administration de Belalp Bahnen (8000 francs). Au total, il touche 56 000 francs, et dès l'année prochaine environ 70 000 francs.



Sur les dix élus valaisans à Berne, neuf ont accepté de dévoiler les rémunérations qu'ils perçoivent en dehors du travail parlementaire et de leur profession. L'UDC Jean-Luc Addor a refusé bien qu'il ne déclare qu'un seul mandat rémunéré, celui de président de l'association ProTell: «En regardant les liens d'intérêts déclarés, on peut se douter des montants. Les requérir n'est que pure curiosité.»

Les Valaisans sont au-dessus de la moyenne puisque 80% des élus romands ont participé à l'enquête réalisée par nos confrères de «La Liberté» et à laquelle participe «Le Nouvelliste». La question de la transparence revient régulièrement à Berne. Les parlementaires doivent aujourd'hui déclarer leurs liens d'intérêts et préciser s'ils sont bénévoles ou rémunérés. Les montants ne sont pas publics.

Ces dernières années, plusieurs propositions, venues de la gauche, pour étendre le degré d'information des citoyens ont été refusées. «Le public n'accepte plus que ses élus touchent de l'argent de groupe d'intérêts. Sans transparence, on risque la suspicion généralisée envers les politiques», affirme le socialiste Mathias Reynard.

«Avoir plusieurs conseils d'administration était autrefois synonyme de pouvoir et de bonne gestion. Ça devient un handicap.»

BENJAMIN RODUIT
CONSEILLER NATIONAL PDC

Cette notion chemine cependant vers la droite puisque des élus du PDC et du PLR y adhèrent à différents degrés. «Avoir plusieurs conseils d'administration était autrefois synonyme de pouvoir et de bonne

gestion. Ça devient un handicap», reconnaît le démocrate-chrétien Benjamin Roduit.

Indépendance en jeu

Six élus des dix élus valaisans reçoivent 10 000 francs ou moins. Ils viennent de tout le spectre politique puisqu'on y trouve un Vert, un socialiste et trois PDC. Nous intégrons l'UDC Franz Ruppen à cette catégorie, même s'il touche 45 000 francs de deux mandats, car il agit dans ces organes en tant que président de Naters, la commune y ayant des participations.



Sans transparence, on risque la suspicion généralisée envers les politiques.»

MATHIAS REYNARD
CONSEILLER NATIONAL PS

Conseiller national PDC, Sidney Kamerzin a fait le choix de ne rien accepter: «Voter une loi alors qu'on est dans le conseil d'administration d'une société impactée par la décision est délicat, c'est une question d'objectivité.» Marianne Maret parle d'indépendance: «Idéalement, il ne faudrait avoir aucun fil à la patte, être totalement libre. Un élu se sent obligé de défendre un secteur dont il est rémunéré.»

Publier le revenu imposable

Avec ses deux mandats bénévoles, le Vert Christophe Clivaz est plus mesuré et dit comprendre les élus qui sont rémunérés pour des mandats: «Le Parlement demande beaucoup de travail pour un salaire plus petit que dans le privé. Il n'y a pas de problème lorsque ces à-côtés viennent d'entités à but non lucratif où lorsque les rémunérations sont raisonnables.» D'où sa volonté de rendre publiques les sommes reçues. Benjamin Roduit va plus loin: «Il faut publier le re-



Parlementaires de milice, les élus fédéraux ont presque tous une activité profes-

venu et la fortune imposables de chaque élu. Le public doit pouvoir comparer les salariés, les rentiers et ceux dont les moyens sont colossaux, pour différencier intérêts publics et privés.»

Un travail comme un autre

Philippe Nantermod perçoit chaque année entre 29 000 et 39 000 francs dont près de la moitié pour la présidence d'une cave. «Un conseil d'administration est un emploi comme un autre. La notion d'indépendance est liée à la responsabilité individuelle. Il

ne faut pas voir de conflit d'intérêts derrière chaque mandat. Les enjeux de Berne passent à des kilomètres au-dessus de la cave que je représente.»

Dans le même sens, Jean-Luc Addor estime que la ligne politique compte plus que tout: «En connaissant les liens d'intérêts, le citoyen sait ce que chacun défend.»

Comme Franz Ruppen, Beat Rieder et Philipp Matthias Bregy ne souhaitent pas que les rémunérations soient automatiquement divulguées. Mais ils reconnaissent que certains très gros montants font tache.

Christophe Clivaz (Verts)

→ Liens d'intérêts: 2

→ Rémunéré: 0

→ Rémunération par an: 0 franc

→ Explications: Il est membre du conseil d'administration de Télé Mont-Noble (remontées mécaniques), le dernier mandat, non rémunéré, lié à sa fonction de membre de l'exécutif de la ville de Sion, qu'il a quittée à la fin de l'année dernière après son élection au Conseil national. A titre individuel et bénévole, il est lié à VéloValais, une structure pour les coursiers à vélo.



Sidney Kamerzin (PDC)

→ Lien d'intérêts: 0

→ Rémunéré: 0

→ Rémunération par an: 0 franc

→ Explications: «Comme je m'y étais engagé durant la campagne, j'ai démissionné des conseils de fondation auxquels j'appartenais», indique le nouvel élu valaisan. «Mes revenus proviennent donc exclusivement de mon activité d'avocat-notaire et de mes indemnités de conseiller national.» Et d'ajouter: «J'estime qu'il est problématique pour un politicien d'avoir des activités rémunérées par des sociétés qui sont intéressées par les décisions à prendre au Parlement fédéral. Je pense qu'il faudrait au moins augmenter les exigences en matière de récusation dans ces cas.»



nt entre 0 et 56 000 francs



sionnelle annexe. R LEUENBERGER



La limite que je me fixe est de ne pas dépendre d'un mandat. A partir de 30 000 ou 40 000 francs, je perdrais mon indépendance.

PHILIPPE NANTERMOD
CONSEILLER NATIONAL PLR

«La limite que je me fixe est de ne pas dépendre d'un mandat. A partir de 30 000 ou 40 000

francs, je perdrais mon indépendance», estime Philippe Nantermod.

42 000 francs pour un mandat

Des neuf élus valaisans à Berne qui ont indiqué leurs rémunérations annexes, le PDC du Haut Philipp Matthias Bregy est le plus payé: «Il n'y a aucun problème d'indépendance, il n'y a pas de pression, je continue à voter comme je veux.»

Il reçoit annuellement environ 70 000 francs des neuf liens d'intérêts qu'il déclare. Le plus important représente une ré-

munération de 42 000 francs pour sa participation au conseil d'administration d'un fournisseur d'électricité allemand. «C'est un montant élevé car c'est une entreprise importante, cotée en Bourse», explique le conseiller national qui ajoute: «Il y a traditionnellement un Valaisan dans ce conseil car le siège d'une filiale est à Viège. René Imoberdorf l'a occupé avant moi.» Avocat au moins à 50%, parlementaire à 70%, Philipp Matthias Bregy ne sait pas encore combien de temps il devra consacrer à ce nouveau mandat: «Mais j'ai ré-

servé une partie importante de ma vie professionnelle pour mes mandats.»

«Commissions colonisées»

Si le Haut-Valaisan estime que ce mandat n'est pas problématique, c'est aussi parce qu'il n'a aucun rapport avec les commissions dans lesquelles il siège. Souvent évoqué, jamais réglé, le problème des liens d'intérêts au sein des commissions est connu de tous. Jean-Luc Addor estime que ces entités chargées de faire les premières analyses et de proposer des modifications de loi au plénum sont «colonisées par des intérêts de droite comme de gauche».

Mathias Reynard évoque des élus qui, après avoir rejoint une commission, reçoivent des propositions à plusieurs dizaines de milliers de francs pour des postes en liens directs avec la thématique: «Dans ces cas, ce n'est plus un travail, c'est un relais politique.»

La voie du milieu

Beat Rieder a déposé une initiative en 2019 pour mettre fin à ces pratiques. Sans opter pour la transparence des rémunérations, il demande que les élus ne puissent pas accepter de mandats qui touchent à leur commission. «Le lobbyisme fait partie de la politique, et le système de milice permet aux élus de travailler à côté. Mon initiative est la dernière chance de faire quelque chose de mesuré et d'acceptable pour éviter les conflits d'intérêts évidents.»

En Valais, seul les deux élus UDC la rejettent. «C'est une fausse bonne idée. Sur la question de la redevance hydraulique, j'ai réussi à retourner mon groupe dans un sens qui convienne au Valais. Avec ces nouvelles règles je n'aurais pas pu siéger dans la commission énergie et connaître la tendance du débat», estime Franz Ruppen. Pour l'heure, l'initiative Rieder a été acceptée par la commission correspondante de chaque Chambre.



RETROUVEZ CET ARTICLE SUR NOTRE SITE
LENOUVELLISTE.CH

Beat Rieder (PDC)

→ Liens d'intérêts: 8

→ Rémunérés: 6

→ Rémunération par an: Entre 17 000 et 19 300 francs

→ Explications: Ses liens d'intérêts ont un accent souvent régional. En voici quelques-uns: les remontées mécaniques Lauchernalp Bergbahnen AG pour 800 à 1500 francs (selon les séances), la Chambre valaisanne du tourisme pour 3500 francs, l'Association des producteurs de viande séchée valaisans pour 3300 francs. Il ne connaît pas encore la rémunération que les Grimselbahn vont lui allouer, mais ce sera «pas beaucoup, comme les autres». Plus généralement, il déclare: «Je ne possède aucun mandat qui entrerait en conflit d'intérêts avec les commissions où je siège», ajoute-t-il, rappelant que c'est une situation qu'il veut supprimer via une initiative parlementaire. «Toutes les autres mesures mènent à une transformation vers un Parlement professionnel.»



Franz Ruppen (UDC)

→ Liens d'intérêts: 18

→ Rémunérés: 11

→ Rémunération par an: 500 francs à titre individuel + entre 104 000 et 109 000 comme édile communal

→ Explications: La plupart de ses mandats rémunérés sont liés à sa fonction de président de la commune de Naters. Il reçoit à ce titre une rémunération fixe de 84 000 francs par an, auxquels il faut ajouter entre 20 000 et 25 000 francs pour les mandats liés dans le domaine de l'électricité et des EMS en particulier. A titre individuel, il est membre du comité directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), fonction pour laquelle il touche 500 francs par an.



Philippe Nantermod (PLR)

→ Liens d'intérêts: 6

→ Rémunérés: 4

→ Rémunération par an: Entre 29 000 et 39 000 francs, la moitié environ versée à son étude d'avocats

→ Explications: L'avocat est président de l'Union valaisanne des arts et métiers, synonyme de 6000 francs annuels versés à son étude. La présidence de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier représente 12 000 francs par an, également versés à son étude, et le conseil d'administration de la société Les Fils Maye (vin) entre 8000 et 18 000 francs, selon les résultats et le travail effectif. Le conseil d'administration de Sinergy (Services industriels de Martigny) lui rapporte 3000 francs.



Mathias Reynard (PS)

→ Liens d'intérêts: 9

→ Rémunérés: 2

→ Rémunération par an: 9478 francs

→ Explications: Il perçoit un salaire annuel de 7478 francs comme président de l'Union syndicale valaisanne. A ce montant s'ajoutent jusqu'à 2000 francs par an comme membre de l'association Lire et écrire. A titre bénévole, il est notamment président de l'OSEO valaisanne (entraide ouvrière), président du comité de l'association Haute tension sous terre, membre du comité de l'association de l'Initiative des Alpes et président de Fragile Valais, association qui soutient les personnes cérébrolésées et leurs proches.



Benjamin Roduit (PDC)

→ Liens d'intérêts: 5

→ Rémunéré: 1

→ Rémunération par an: Environ 10 000 francs

→ Explications: Il vient de prendre la présidence de l'ARTIAS (Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale), mandat pour lequel il devrait recevoir environ 10 000 francs par an. Il devrait également être nommé cet automne à la coprésidence de Swiss Small Hydro (petites installations hydrauliques), mandat qui sera lui aussi rémunéré. A titre bénévole, il est notamment président de l'Association valaisanne des institutions pour personnes en difficulté (AVIP) et président de l'Association des amis de l'hospice du Grand-Saint-Bernard.

